

## FICHE DE DEMANDE DE CONVENTION D'ACCUEIL POUR SCIENTIFIQUE

Vous accueillez un collègue étranger venant d'un pays hors Europe ?

Trois cas de figure :

- **Cette personne sera rémunérée par votre établissement ?** Contactez les RH de votre établissement pour leur demander d'établir une convention d'accueil scientifique
- **Cette personne sera rémunérée par une entreprise** (Convention CIFRE) : l'entreprise se charge en général des formalités auprès de la préfecture. Le CMI peut cependant vous aider dans les démarches si besoin (cf. le 3<sup>e</sup> cas)

- **Cette personne vient sur fonds propres ou est boursière de son gouvernement ou encore reçoit des indemnités de séjour?** Le CMI vous aide dans les démarches, **vous devez alors réunir les documents suivants :**

1/ Lettre du laboratoire d'accueil adressée au Préfet du Finistère (cf page suivante):

2/ copie d'un diplôme au moins équivalent au Master 2

3/ copie de toutes les pages écrites ou tamponnées du passeport de l'invité

4/ CV en français et sur 2 pages maxi

5/ justificatif de ressources durant le séjour (minimum 615€par mois) (et sa traduction en français le cas échéant)

6/ attestation d'assurance couvrant le rapatriement, la maladie et tant que faire ce peut la responsabilité civile. (et sa traduction en français le cas échéant)

Sur papier à entête de votre établissement

**Monsieur le Préfet de Finistère**  
42 boulevard Duplex  
CS 16033  
29320 Quimper cedex

Brest, le.....

**Objet :** demande de convention d'accueil pour Madame /Monsieur....

Monsieur le Préfet,

Par ce courrier, nous sollicitons la constitution d'une convention d'accueil de scientifique pour Madame /Monsieur....

Madame /Monsieur est chercheur à (établissement d'origine, pays)

L'objet de sa visite est .....

Madame / Monsieur devrait travailler dans le cadre du projet Y. Il/Elle sera accueillie dans l'équipe Z du pole A, laboratoire L, (adresse du labo), Département D, Nom de l'établissement, Brest.

Nous souhaitons inviter Madame/Monsieur..... Du au (dates)

Pendant cette période, Madame/ Monsieur ... (explication sur le financement du séjour et montant en euros).

Espérant avoir bientôt le plaisir d'un retour positif, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations respectueuses.

Signature et tampon

### Responsabilité de l'organisme d'accueil

Un des principes généraux de la Directive européenne du 12 octobre 2005 est la responsabilisation de l'établissement d'accueil. En effet l'organisme de recherche qui accueille le chercheur étranger est responsable pour la vérification de :

- l'existence de ressources suffisantes pour que le chercheur séjourne en France et rentre dans son Pays d'origine ;
- l'existence d'une assurance santé couvrant les risques pour toute la durée du séjour du chercheur en France.

Lorsque les organismes effectuent des détournements de procédure (délivrent par exemple une Convention à un ressortissant étranger n'ayant pas les conditions requises) ils risquent de se voir retirer leur agrément et donc de ne plus pouvoir accueillir des chercheurs étrangers dans le cadre d'une Convention d'Accueil.

Lorsque le chercheur est salarié dans l'établissement d'accueil, il bénéficie de plein droit des couvertures sociales prévues pour les salariés (assurance maladie-maternité, accidents du travail, maladies professionnelles, assurances vieillesse, chômage...). Dès lors que le chercheur a un statut de « salarié » dans l'établissement, ce dernier n'a aucune vérification à effectuer lors de la remise de la Convention d'Accueil.

En revanche, si le chercheur n'est pas salarié dans l'établissement (boursier, fonds propres, détaché...), alors l'établissement doit vérifier qu'il est bien couvert par une assurance maladie et pour les accidents du travail : si le chercheur n'a pas encore d'assurances, il existe de nombreux partenaires privés qui proposent des solutions spécifiques (par exemple, la couverture « garantie frais médicaux » et la « garantie individuelle » d'[ABC assurance](#), partenaire historique de la Fondation Kastler et des Centres de Services.

**NB :** En cliquant sur le lien ci-dessus ([ABC assurance](#)), un onglet à droite de l'écran encourage les chercheurs à demander leur « carte de chercheur invité » (gratuit). Ils peuvent ainsi obtenir énormément d'informations utiles et entrer en contact avec le Centre Euraxess dont ils relèvent afin de poser toutes leurs questions et préparer leur venue.

Pour tout renseignement complémentaire : [cmibrest.euraxess@u-bretagne Loire.fr](mailto:cmibrest.euraxess@u-bretagne Loire.fr)